

institut du développement  
durable

et des relations  
internationales

6, rue du Général Clergerie  
75116 Paris - France  
www.iddri.org  
iddri@iddri.org

Téléphone :  
01 53 70 22 35  
Télécopie :  
01 53 70 21 45

avril-septembre 2004

## Protocole de Kyoto

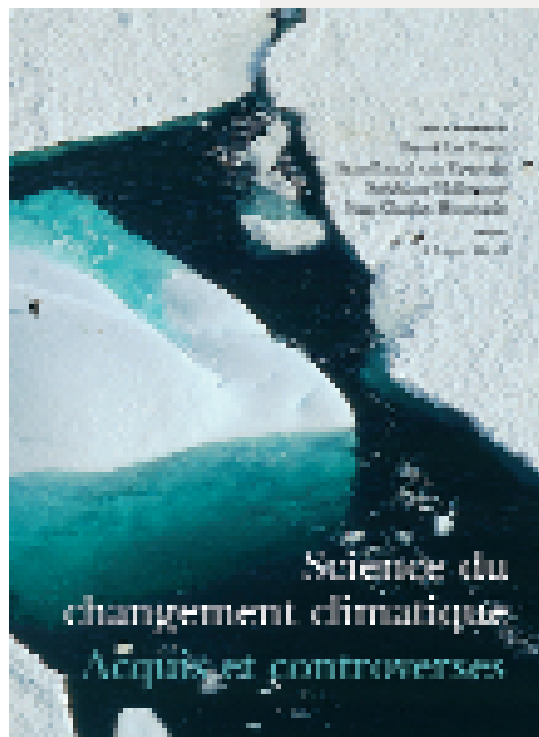
# Incontournable

Les critiques à l'encontre du protocole de Kyoto rencontrent un écho croissant dans les médias. Richard Baron et Patrick Criqui les réfutent et montrent pourquoi il faut sauver cet accord international.

**A** lors que les scientifiques du climat soulignent les risques encourus si les émissions de CO<sub>2</sub> continuent d'augmenter, des voix s'élèvent pour annoncer, voire souhaiter, la mise au rebut du protocole de Kyoto et des initiatives qui en découlent. Pourtant ce protocole, résultat de longues et difficiles négociations internationales, offre une

chance unique de commencer à réguler les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale.

Le coût de Kyoto serait-il exorbitant ? Les évaluations de l'impact de cet accord sur le produit intérieur brut plafonnent aux alentours d'un point de PIB en 2012 dans les pays industrialisés, soit une baisse du taux de croissance annuel de l'ordre de 0,1 %. ► suite p. 5



*Vient de paraître*

## Science du changement climatique. Acquis et controverses

**L**a communauté scientifique internationale confirme l'augmentation de la température moyenne du globe due aux activités humaines, comme en témoigne le troisième rapport du GIEC (Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat). Pourtant, ce diagnostic est parfois remis en cause dans les médias.

Afin d'apprécier le statut des controverses au regard des décisions à prendre aujourd'hui, l'Iddri a sollicité des scientifiques d'origines, de disciplines et d'objets d'étude variés. *Science du changement climatique. Acquis*

*et controverses* présente leur expérience au sein du GIEC, leur analyse de tel ou tel aspect du rapport ou l'état d'une controverse.

Hervé Le Treut est le responsable scientifique du chapitre 1, « La base scientifique », Jean-Pascal van Ypersele, celui du chapitre 2, « Impacts, adaptation et vulnérabilité » et Jean-Charles Hourcade, celui du chapitre 3, « Mesures de réduction des émissions ».

Cet ouvrage sera présenté et discuté lors d'une prochaine séance du séminaire Risques climatiques.

► [claire.weill@iddri.org](mailto:claire.weill@iddri.org)

*Science du changement climatique. Acquis et controverses.* Sous la direction de Hervé Le Treut, Jean-Pascal van Ypersele, Stéphane Hallegatte, Jean-Charles Hourcade. Edition : Claire Weill. Iddri, 2004. 104 pages. 80 €. ISBN 2-915819-00-9. EAN 9782915819007.

# La compétitivité en question

La directive européenne sur les quotas d'émissions échangeables de CO<sub>2</sub> entre en application. Quelles en seront les conséquences sur la compétitivité de l'industrie européenne ?

## Politique climatique et compétitivité

Séminaire périodique.

Organisateur : Iddri.

9 avril 2003. Le cas de la sidérurgie avec **Dolf Gielen** (AIE), **Nils-Axel Braathen** (OCDE), **Philippe Quirion** (Cired).

20 mai 2003. Le secteur de l'électricité avec **Per Lekander** (Mc Kinsey), **Jean-Paul Bouttes** (EDF).

4 juillet 2003. La directive européenne sur les quotas d'émissions échangeables avec **Peter Zapfel** (Commission européenne).

16 octobre 2003. Les plans nationaux d'allocation dans la directive sur les permis d'émissions de CO<sub>2</sub> avec **Fiona Mullins** (Royal Institute of International Affairs).

## Compétitivité et politique climatique

Journée d'étude.

Organisateurs : Iddri, IFE

15 janvier 2004.

Avec la participation de **Nils-Axel Braathen** (OCDE), **Jean-Paul Bouttes** (EDF), **Dominique Bureau** (MEDD), **Patrick Criqui** (Lepii-EPE), **Christian Egenhofer** (CEPS), **Olivier Godard** (Ecole polytechnique), **Jean-Charles Hourcade** (Cired), **Per Lekander** (Mc Kinsey), **François Moisan** (Ademe), **Patrick Nollet** (EPE), **Alexandra Platonova** (IFP), **Philippe Quirion** (Cired).

[www.iddri.org](http://www.iddri.org)

Thèmes > **Changement climatique** > Politique climatique et compétitivité

- Problématique
- Présentations des conférenciers

**E**n 2003, le Parlement et le Conseil des ministres européens adoptaient une directive imposant à l'industrie des quotas échangeables d'émissions de CO<sub>2</sub>. Alors que les pays membres allouent ces quotas se pose concrètement la question des effets de cette directive et, au-delà, des conséquences de la politique de protection du climat sur la compétitivité internationale des entreprises.

Durant l'année 2003-2004, l'Iddri a animé un séminaire périodique pour examiner cette question et a organisé, avec l'Institut français de l'énergie, une conférence élargissant le propos.

En l'absence de données définitives sur le niveau des allocations nationales et d'outils de modélisation reflétant les spécificités des différents secteurs couverts, il est difficile de prévoir précisément les effets du dispositif européen. Toutefois, de grands traits se dégagent.

Si la sidérurgie et le raffinage sont soumis à la concurrence de pays hors de l'Union européenne (UE), ce n'est pas le cas du secteur de l'électricité. Les effets de la directive sur ce dernier font l'objet d'une vive controverse. La logique économique voudrait que le prix de la tonne de carbone soit intégralement reflété dans le prix de l'électricité vendue en Europe. C'est d'ailleurs parce qu'il internalise le coût du carbone pour l'ensemble des usages de l'énergie fossile qu'un marché de quotas échangeables permet d'atteindre à moindre coût l'objectif d'émissions négocié.

Ce point suscite de vifs débats. Les industriels gros consommateurs d'électricité se plaignent d'une atteinte indirecte à leur compétitivité et d'un transfert indu de revenus au secteur de production d'électricité. Comme il reste aujourd'hui difficile de relier le prix de l'électricité à ses « fondamentaux », l'effet du prix du carbone sur celui de l'électricité consommée par diverses branches industrielles est incertain.

Ces débats entre industriels montrent qu'il n'a pas été prêté une attention suffisante aux aspects économiques de cet instrument de marché.

Soumise à une contrainte sur ses émissions de carbone, mais sur la base de quotas distribués gratuitement, l'industrie européenne se comportera-t-elle comme la théorie économique le prédit ? En situation de concurrence parfaite, un système de quotas gratuits devrait avoir le même effet sur le prix des produits des firmes qu'une taxe sur le carbone. Dans des secteurs exposés à la concurrence extra-européenne, certaines firmes annoncent qu'elles ne songent à répercuter dans leur prix que le coût de l'achat des quotas dépassant l'allocation gratuite initiale. La phase de mise en œuvre de la directive, qui s'ouvrira en 2005, permettra d'éclaircir à la fois le pouvoir incitatif de cet instrument et le poids des stratégies industrielles dans le comportement des firmes.

Si cette directive affecte les conditions de la concurrence internationale, elle oblige aussi à ouvrir une discussion sur la politique industrielle de l'Union européenne. Un scénario de forte réduction des émissions impliquera des changements majeurs des infrastructures (bâtiments et transports en particulier), changements qui auront des répercussions sur la demande de produits issus de l'industrie. Les enjeux industriels de la protection du climat doivent également être considérés sous cet angle, de manière à intégrer les aspects bénéfiques autant que les responsabilités qui incombent à l'industrie. L'enjeu de la politique climatique européenne est d'introduire des changements structurels permettant de diminuer durablement les émissions. Du choix de politiques et de mesures adaptées dépendra en grande partie la capacité de l'industrie à y participer.

Richard Baron

► [richard.baron@iddri.org](mailto:richard.baron@iddri.org)

## Le rôle du transport routier de marchandises

**S**ource d'émissions de CO<sub>2</sub> en forte croissance, le transport routier de marchandises est un secteur sensible. Si, pour certains, ses coûts bas facilitent la circulation des biens et des produits, d'autres, effrayés par la rapide augmentation du trafic, souhaiteraient freiner, voire inverser la tendance. Ce qui requerra de remettre à plat les liens entre transport routier et activités industrielles.

A la demande de la cellule de prospective du ministère de l'équipement, l'Iddri a réalisé une étude de ce secteur en France sous l'angle des émissions de gaz à effet de serre et de la compétitivité. Les secteurs industriels touchés par la directive européenne sur les quotas d'émissions ne représentant que 17 % du transport routier français, la possibilité d'inclure, à terme, les émissions du transport routier dans ce dispositif n'aurait que peu d'incidence sur la croissance de ce secteur.

L'analyse de l'évolution du transport routier par produit montre que l'essentiel de la croissance du

trafic vient de trois activités : l'agroalimentaire ; les minéraux et matériaux de construction ; l'activité logistique de groupage et de réexpédition de marchandises et colis. En outre, ce n'est pas l'allongement des distances mais la multiplication des trajets qui cause l'augmentation du trafic routier de marchandises.

Faire du seul prix des carburants l'outil de réduction des émissions du transport routier semble irréaliste, tant le coût de la tonne évitée serait élevé. Il est nécessaire d'explorer d'autres voies et de résoudre les questions suivantes : quel rôle joue le coût du transport routier de marchandises dans les décisions logistiques et de localisation des industriels ? Quel est le poids du service rendu par ce secteur dans la compétitivité des industries ?

Il faudra également développer une méthode pour traduire le trafic de marchandises en émissions de CO<sub>2</sub> et fournir ainsi des données essentielles en vue de l'action future.

► [carine.barbier@iddri.org](mailto:carine.barbier@iddri.org)

[www.iddri.org](http://www.iddri.org)

Thèmes > Changement climatique

> Politique climatique et compétitivité  
> Les activités

## Tendances d'émissions de CO<sub>2</sub> par secteur en Europe

### Une stabilisation temporaire

**L'**Iddri a réalisé une étude sur « Les tendances d'émissions sectorielles de CO<sub>2</sub> dans l'Union européenne : quelles implications pour les politiques futures ? », à la demande de l'Ademe. Les principaux résultats ont été discutés lors d'une réunion d'experts le 7 juillet à Paris.

Ce travail observe les tendances sectorielles d'émissions à partir de l'évolution de la demande des « services » sous-jacents : volume de production industrielle, surfaces habitées et surface par employé dans le tertiaire, trafic de personnes et de marchandises.

L'essentiel des réductions observées en Europe depuis 1990 s'explique par des changements économiques, techniques et politiques, qui semblent difficiles à reproduire dans le contexte actuel : la réunification de l'Allemagne, le passage du charbon au gaz dans la production

électrique du Royaume-Uni, ou encore la montée en puissance des capacités d'électricité nucléaire. Ces phénomènes de grande ampleur ont contribué à masquer la croissance des émissions dans d'autres secteurs, dont l'inflexion représente le vrai défi de la politique climatique européenne. En outre, les pays du Sud de l'Europe et les nouveaux pays membres semblent suivre des « sentiers énergétiques » similaires à ceux des pays les plus économiquement avancés.

Si l'Union européenne n'est pas trop éloignée de son objectif de Kyoto, les émissions paraissent évoluer à nouveau à la hausse. Les politiques mises en œuvre aujourd'hui doivent insuffler des changements structurels (notamment dans le bâtiment et les transports) en vue d'une réduction significative des émissions à moyen terme.

► [carine.barbier@iddri.org](mailto:carine.barbier@iddri.org)

■ **Greenhouse gas emission trends in the EU—Implications for future climate policy**

Paris, 7 juillet 2004.

Organisateur : Iddri.

Avec la participation de :

**Richard Baron** (Iddri), **Carine Barbier** (Iddri), **Regina Betz** (Fraunhofer Institut, Allemagne), **Catherine Boemare** (Cired), **Paul Chambers** (DEFRA, Royaume-Uni), **Michel Colombier** (Iddri), **Christian Egenhofer** (Center for European Policy Studies, Belgique), **Noriko Fujiwara** (Center for European Policy Studies, Belgique), **Jacqueline Karas** (Royal Institute of International Affairs, Royaume-Uni), **Erik Schmersal** (MINVROM, Pays-Bas), **Fridtjof Unander** (Agence internationale de l'énergie, France), **Stefaan Vergote** (Commission européenne), **Paul Watkinson** (MIES, France).

### Dialogue transatlantique

Richard Baron a participé à la réunion organisée par l'Earth Technology Forum sur le thème « Options beyond Kyoto », à Washington DC, le 13 avril, à l'invitation du World Resources Institute. Laurence Tubiana est intervenue dans le dialogue transatlantique organisé à l'initiative de la Brookings Institution. L'Iddri contribue également aux travaux du Pew Center on Global Climate Change, dans le cadre de la discussion de haut niveau que cet organisme conduit sur l'après-Kyoto.

► richard.baron@iddri.org

### Environnement et sécurité

Une conférence internationale, « Environment, Security and Sustainable Development », s'est tenue à La Haye, du 9 au 12 mai. Elle était organisée par l'Institute for Environmental Security (Pays-Bas). Laurence Tubiana et Claire Weill y ont contribué, respectivement sur les thèmes « Effectivity, Legitimacy and Equity in Global Governance » et « Science and Precaution ».

► claire.weill@iddri.org

Pour plus d'informations : <http://www.envirosecurity.net> > ESSD Conference.

### Certificats d'origine des ressources génétiques

L'Iddri poursuit sa réflexion sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages tirés de l'utilisation de ces ressources en mettant l'accent sur les certificats d'origine.

Le certificat d'origine pourrait être utilisé pour suivre les flux de ressources génétiques à l'échelle internationale. Il permettrait de repérer l'existence d'un consentement préalable à l'utilisation des ressources, de protéger la confidentialité des contrats, de réduire les coûts de transaction, de faciliter la traçabilité des flux de gènes, de promouvoir le commerce, d'inciter les pays d'origine à développer des règles et des procédures d'accès et de partage plus flexibles.

Cet automne, en collaboration avec l'université des Nations unies et le Centre de philosophie du droit de l'université catholique de Louvain, une table ronde internationale réunira une cinquantaine de participants pour examiner les certificats d'origine, leur faisabilité et leur coût.

► selim.louafi@iddri.org

[www.iddri.org](http://www.iddri.org)  
Biodiversité > Les activités

## Gouvernance internationale du commerce

### Bilatéralisme et multilatéralisme

**D**epuis l'échec des négociations de l'OMC à Cancun, de nombreux pays intensifient leurs relations bilatérales ou régionales en vue de conclure des traités commerciaux. Ces traités sont-ils des échappatoires face aux échecs du multilatéralisme ? Ou servent-ils de levier aux négociations multilatérales ?

Pour apporter des éléments de réponse, l'Iddri a organisé le 15 juin, à Paris, un atelier « Le bilatéralisme : voie d'entrée ou voie de sortie du système commercial multilatéral ? ». Plusieurs études de cas ont été discutées : les traités bilatéraux sur l'investissement (Konrad von Moltke, IISD) ; les brevets dans

les traités bilatéraux (Jean-Frédéric Morin, Unisféra et Iddri) ; les services dans les traités bilatéraux et régionaux (Massimo Geloso Grosso, OCDE).

Le manque de transparence de certains accords a été souligné, ainsi que des dispositifs parfois très contraignants – davantage que pour les traités multilatéraux. Il ressort des débats qu'un suivi de ces accords est nécessaire, ainsi qu'une analyse de leur impact sur le développement durable. D'autant que les accords bilatéraux annoncent de plus en plus souvent les accords passés dans le cadre de l'OMC.

► stephane.gueneau@iddri.org

### Conférence internationale

## Biodiversité : science et gouvernance

**A** Paris, du 24 au 28 janvier 2005, le ministère chargé de la recherche organise, une conférence internationale « Biodiversité : science et gouvernance », sous le haut patronage du Président de la République et du directeur général de l'Unesco.

Cette conférence, qui réunira un millier de participants – scientifiques, acteurs économiques et politiques – entend contribuer au processus international impulsé par la Convention sur la diversité biologique et donner des éléments

de réflexion aux politiques et aux décideurs. Plusieurs thèmes seront abordés : dynamique de la biodiversité ; outils et méthodes d'évaluation du changement ; impacts sociaux des changements ; gouvernance de la biodiversité.

L'Iddri organise le débat sur ce dernier thème. L'objectif est d'identifier de nouveaux arrangements institutionnels qui permettraient de coordonner efficacement les acteurs utilisant, contrôlant et gérant les ressources naturelles.

► selim.louafi@iddri.org

### Groupe de travail national

## Forêts tropicales humides

**E**n 2002 a été créé le groupe de travail national sur les forêts tropicales humides, avec l'objectif d'élaborer un livre blanc sur la politique française en la matière, sur lequel pourra s'appuyer le gouvernement pour définir sa stratégie.

Dans ce cadre, l'Iddri et l'AfD animent un sous-groupe de travail sur les aspects économiques de la gestion forestière. Une note de cadrage a été publiée afin d'orienter les travaux de ce sous-groupe. Une étude est parue sur les politiques forestières tropicales de trois pays européens. D'autres devraient prochainement être disponibles sur le site de l'Iddri.

La prochaine réunion, le 9 septembre, traitera de la fiscalité forestière et des mécanismes financiers pour la gestion durable et la conservation des forêts. Rémy Paris (OCDE) interviendra sur le thème « Les mécanismes de prime à la performance : intérêt et champ d'application ».

Les prochaines sessions porteront sur : les mécanismes financiers ; les outils économiques et financiers pour le paiement des services environnementaux rendus par la forêt ; l'écotourisme et la valorisation des produits forestiers non ligneux.

► stephane.gueneau@iddri.org

# Protocole de Kyoto : incontournable

suite de la page 1 ► Cette estimation masque certes des coûts élevés dans certains secteurs, mais il ne faut pas exagérer l'impact sur la croissance globale. Le protocole a, de fait, été conçu pour minimiser les coûts de réduction, grâce aux quotas d'émissions échangeables. L'enjeu est bien de montrer que croissance et réduction d'émissions de gaz carbonique peuvent aller de pair.

L'objectif de réduire, d'ici 2010, les émissions de 5 % par rapport au niveau de 1990 est pour certains dérisoire au regard de l'objectif de la convention Climat de « stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique ». D'autant plus dérisoire que ni les pays en développement ni les Etats-Unis ne participent à l'effort de réduction.

Rappelons que, reconnaissant leur responsabilité dans l'accumulation passée des gaz à effet de serre dans l'atmosphère, les pays du Nord se sont engagés, dans la convention Climat et le protocole de Kyoto, à prendre l'initiative des mesures de réduction. Si les pays riches tiennent leurs engagements, les pays en développement devraient se rallier à l'effort global dès que leur niveau de développement le permettra. Quant aux Etats-Unis, ils rejettent essentiellement le niveau d'engagement pris par la précédente administration à Kyoto et non l'architecture du protocole, le marché international de quotas d'émissions échangeables, dont ils ont d'ailleurs été les promoteurs.

La seconde critique est qu'il est plus efficace de mettre l'accent sur l'innovation technologique que sur la régulation à court terme des émissions. Ainsi, les Etats-Unis investissent dans l'hydrogène, la récupération et le stockage du carbone en vue d'une réduction plus lointaine des émissions, mais annoncée comme significative. Le danger est de mettre au cœur de la politique climatique une solution très incertaine – certains ouvrages soulignent le caractère irréaliste de l'hydrogène comme solution au problème climatique –, tout en repoussant à plus tard la question de sa diffusion dans les systèmes économiques et techniques. L'approche par la technologie fait en effet l'impasse sur un aspect fondamental de l'économie du changement technique : la recherche progresse d'autant plus vite qu'elle est motivée par un marché, par un signal économique clair. En donnant un prix aux émissions, en pénalisant les solutions les plus polluantes, le protocole de Kyoto fera entrer les émissions de gaz à effet de serre dans la sphère économique, incitant à un progrès technique en vue de les réduire sans imposer *a priori* une technologie. La directive européenne qui décline ce système de quotas pour l'industrie européenne suit également cette logique.

Le protocole de Kyoto est un premier pas, certes modeste, mais obtenu après une décennie de négociations. Il serait déraisonnable de faire table rase de ses acquis. Les pays en développement dénonceraient le non-respect des principes établis en 1992 à Rio (la responsabilité des pays développés) et dix ans seraient perdus alors que plus de cent vingt nations ont ratifié le protocole, que l'Europe lance un effort sans précédent pour contrôler, à moindre coût, les émissions de son industrie sur le modèle du marché de quotas de Kyoto. En outre, il n'existe aucune proposition alternative s'imposant à tous.

Les problèmes d'environnement posés à l'échelle planétaire par l'effet de serre se précisent au fur et à mesure que modélisations et observations corroborent la théorie d'un changement climatique d'origine humaine. Le protocole de Kyoto ne contient pas tous les éléments pour les résoudre, mais il enclenche une dynamique fondée sur une architecture novatrice et solide. Il ouvre une voie incontournable.

Richard Baron (Iddri), Patrick Criqui (Lepii)

► richard.baron@iddri.org

► patrick.criqui@upmf-grenoble.fr

**Le protocole de Kyoto est un premier pas, certes modeste, mais obtenu après une décennie de négociations. Il serait déraisonnable de faire table rase de ses acquis.**

## L'Iddri dans la presse

Dans *Le Monde*, Laurence Tubiana analyse pourquoi « Il faut imposer l'idée de biens collectifs » (8 juin 2004).

Dans *Libération*, Laurence Tubiana évalue la portée de la Charte de l'environnement, « Une base juridique à l'interpellation des politiques » (28 mai 2004).

Plusieurs membres et associés de l'Iddri ont participé à la revue *Courrier de la planète*. Dans le numéro 72, « Climat, énergies : éviter la surchauffe », Laurence Tubiana est intervenue lors d'une table ronde sur l'avenir du protocole de Kyoto, Michel Colombier a écrit un article « Vers une action collective éthique ? » et Philippe Quiñon sur « La politique climatique en plan ».

Dans le numéro 70, Laurence Tubiana envisage la possibilité de créer une autorité mondiale de l'eau.

### Séminaire Assurance

Cet automne, le séminaire « Incertitude, responsabilité, assurance » examinera deux thèmes : la directive européenne sur la responsabilité environnementale ; le projet de régulation européenne sur les produits chimiques.

Rappelons que la première session, « Responsabilité civile en matière médicale en France », a eu lieu le 8 mars. Quatre conférenciers se sont succédés : Erwann Michel-Kerjan (The Wharton School, Ecole polytechnique) sur « Assurabilité des risques à grande échelle » ; Valéry Jost (Direction du Trésor) sur « Le rôle de l'Etat en situation d'incertitude sur les risques » ; Pierre Florin (Axa) sur « Pratiques d'urgence, le pool d'assurance GTAM » ; François Vilnet sur « Réactions des marchés d'assurance et de réassurance et solutions de marché ».

► [claire.weill@iddri.org](mailto:claire.weill@iddri.org)

[www.iddri.org](http://www.iddri.org)  
Incertitude et précaution  
> Séminaire Incertitude,  
responsabilité, assurance

### Marchés de droits

L'IFB, le Cirad et l'Iddri organisent un séminaire international sur le thème « Marchés de droits pour la gestion des problèmes environnementaux », du 20 au 22 octobre 2004, à Montpellier.

Les marchés de droit d'accès et d'usage sont un nouveau mécanisme pour réguler et optimiser l'accès et l'utilisation d'un nombre grandissant de ressources de l'environnement. Entérinant la dissociation entre propriété et usage des ressources, ces marchés constituent une rupture à la fois théorique et pratique, dont les fondements comme les conséquences seront approfondis.

► [selim.louafi@iddri.org](mailto:selim.louafi@iddri.org)

### Séminaire Développement durable

Tom Dedeurwaerdere (Centre de philosophie du droit, UCL, Belgique) interviendra sur le thème « Gouvernance internationale : des politiques incitatives à la gouvernance en réseaux », le 19 octobre.

Konrad von Moltke (IISD) donnera une conférence sur « Accords internationaux sur les investissements et développement durable », le 23 novembre.

► [corinne.cohen@iddri.org](mailto:corinne.cohen@iddri.org)

[www.iddri.org](http://www.iddri.org)  
Séminaire Economie  
de l'Environnement

### Sustra

Sustra prépare un ouvrage « Participation for Sustainability in Trade », coordonné par Sophie Thoyer et Benoit Marti-

mort-Asso. Plusieurs auteurs ont été sollicités, dont des membres et associés de l'Iddri.

Après une analyse théorique du processus de participation, l'ouvrage traitera de la participation sous différentes formes : l'élaboration de l'agenda international ; la prise de décision internationale ; la résolution des conflits, l'évaluation et la mise en œuvre. Une table ronde rassemblera décideurs publics et privés autour de la question de l'efficacité des procédures participatives.

► [stephane.gueneau@iddri.org](mailto:stephane.gueneau@iddri.org)

[www.iddri.org](http://www.iddri.org)  
Architecture internationale  
> Sustra

### CAT&E

La deuxième conférence du réseau européen CAT&E, « Trade, Environment and De-

velopment: The North-South Dimensions », se tiendra à Amsterdam le 1<sup>er</sup> et le 2 novembre prochains.

Les recherches récentes qui témoignent de l'évolution des débats sur le commerce et l'environnement, et en particulier de l'émergence d'une perspective issue du Sud, y seront présentées et leurs implications discutées.

► [claire.weill@iddri.org](mailto:claire.weill@iddri.org)

[www.iddri.org](http://www.iddri.org)  
Architecture internationale  
> CAT&E

## Vient de paraître

### Fiscalité internationale et financement du développement durable\*

Thierry Giordano.

Les rapports de l'Iddri, n° 4, 30 p.

La proposition de créer une fiscalité mondiale revient de manière récurrente dans les débats. Thierry Giordano dresse un panorama des connaissances dans ce domaine et élabore des propositions pour alimenter le débat.

### Analyse comparative des politiques forestières tropicales en Europe - Allemagne, Finlande et Royaume-Uni\*, Benjamin Singer. Les rapports de

l'Iddri, n° 5, 31 p.

Si les politiques forestières tropicales des pays étudiés suivent certains principes adoptés sur la scène internationale, elles se démarquent par leur stratégie à long terme.

### European Precautionary Practice (Pratiques européennes de la précaution)\*, Konrad von Moltke et Claire Weill (éd.).

Les actes de l'Iddri, n° 1. 64 p.  
Actes du colloque organisé par l'Iddri, à Paris, les 3 et 4 décembre 2002.

### Les Cahiers du CLIP\*\*

Le numéro 15 des Cahiers du CLIP est consacré à la cogénération. Antoine

Bonduelle (Inestene), Georgia Plouchert (IFP), Carine Barbier (CNRS-Iddri) et Pierre Radanne (MIES) signent une étude sur « Impact de la pénétration de la cogénération de faible puissance sur les émissions de CO<sub>2</sub> en France ». Le numéro 16 traite de deux thèmes : « Habitat et développement durable : les perspectives offertes par les énergies renouvelables », par Jean-Pierre Traisnel (CNRS-LTMU) ; « Les émissions de particules primaires en France à l'horizon 2030 », par Jean-Marc Brignon (Ineris), Lionel Cauwet (Inestene), Sonia Sambat (Citepa).

\* A télécharger sur [www.iddri.org](http://www.iddri.org) > Publications. \*\* A commander à Carine Barbier, [carine.barbier@iddri.org](mailto:carine.barbier@iddri.org)

la lettre

Directrice de publication :  
Laurence Tubiana.

Coordonnatrice : Corinne Cohen  
► [corinne.cohen@iddri.org](mailto:corinne.cohen@iddri.org)

**IDDRI**  
institut du développement et des relations  
durable internationales